Assurez-vous que vous n'avez pas de demande en cours auprès d'une autre commune ou chez un bailleur social.

Service logement : 03 28 38 84 29 / logement@wambrechies.fr

Faire une demande de logement social

Vous ne pouvez avoir qu'une seule demande saisie sur le serveur national avec un maximum de 8 choix de communes.

- Si vous souhaitez établir votre 1ère demande de logement social, le formulaire (Cerfa n°14069*01) de demande de logement social est téléchargeable sous ce lien [1].
- Imprimez le formulaire et complétez toutes les informations demandées.
- Déposez votre demande à un guichet d'enregistrement, muni de votre carte d'identité ainsi que des 2 derniers avis d'imposition sur les revenus.
- Il est préférable de déposer votre demande dans la commune de votre 1er choix.
- Consultez la liste des guichets d'enregistrement [2] en fonction des communes.

PS : les guichets d'enregistrement sont les établissements (Mairie, bailleur..) ayant la certification pour accéder au Serveur National

Pour plus d'information >> www.demande-logement-social.gouv.fr [3]

Votre demande de logement social pas à pas

Comment effectuer sa demande de logement social ?

Aide pour remplir votre demande de logement social FALC Facile à Lire et à Comprendre : cliquez ici [4]

URL de la source (modifié le 22/07/2024 - 10:36): https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/demarches-administratives/logement/demande-de-logement-social

Liens
[1] https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149
[2] http://www.demande-logement-social.gouv.fr/index.do
[3] https://www.demande-logement-social.gouv.fr/
[4] https://www.calameo.com/mel-metropole-europeenne-de-lille/read/00511713755fd279c0cb6